

Bulletin consultable en ligne
www.mairie-varences-89.com



BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 1

ANNEE : 2020

Mois : septembre

Le mot du Maire

Sommaire :



Le mot du Maire p. 1

Informations générales et administratives p. 1 et 2

Vie de la commune p. 3 et 4

La parole est aux associations p. 5 à 7

**Une page histoire :
Varences ravagé par un incendie : 1846
p. 7 et 8**

L'équipe élue cette année débute son mandat dans des conditions particulières. Il est difficile d'instaurer une proximité quand les conditions sanitaires nous obligent à promouvoir la distanciation sociale, le port du masque etc. Malgré tout, l'équipe montre dynamisme et volontarisme. Chacun à sa manière participe activement.

Pour ce premier mot du maire, je souhaite remercier les personnes qui participent (souvent dans l'ombre) à la qualité de vie de notre village. En tant que maire, je suis particulièrement heureuse de voir que notre commune a présenté de belles images dès le déconfinement : une randonnée, une visite de l'église, une journée des jeunes footballeurs, la reprise de l'école, un apéro concert, et même un concert. Un comité des fêtes, particulièrement actif, un club sportif dynamique, un professeur des écoles très investi. Sachons profiter des bienfaits de ces acteurs qui créent et maintiennent un lien social indispensable. Tout n'est malheureusement pas rose et certains par leurs incivilités détériorent le bien vivre ensemble. Ils se reconnaîtront certainement.

La population de notre village a en général permis à chacun de vivre dans une ambiance relativement sereine. Les petits gestes du quotidien passent souvent inaperçus mais sont pourtant si importants : ramasser un débris lors d'une balade, aller voir un voisin durant la canicule, se sentir concerné par autrui et respecter les règles de bon voisinage.

Informations générales et administratives

Présentation du budget et de la situation financière de la commune

- ✓ Budget communal 2019. Il s'équilibre en dépenses et en recette
 - Pour la section fonctionnement : 479 638 €
 - Pour la section investissement : 198 975
- ✓ Budget lotissement
 - Section fonctionnement : 131 225 €
 - Section investissement : 155 046 €

Budget CCAS 2019 : fonctionnement : s'équilibre en recettes et en dépenses à 3346 €



Les taux d'imposition : Ils restent inchangés comme les années précédentes et selon le tableau suivant :

Taxe habitation	19,86 %
Foncier bâti	13,91 %
Foncier non bâti	33,80 %
CFE (Cotisation foncière des Entreprises)	perçue par la 3CVT et reversée à la commune

Informations générales et administratives

Une nouvelle équipe au Conseil municipal

Cette année et pour le mandat à venir l'équipe du Conseil Municipal a été profondément renouvelée. 4 sortants, Isabelle Dominjon et Aline Gally, Vincent Ahü et Pascal Fevre. 7 nouveaux arrivants, Brigitte Barbier, Bruno Brousseau, Mickaël Brousseau, Sandra Fevre, Séverine Giorza, Francis Parent, Yves Pommier. Nous sommes parvenus à un équilibre hommes femmes, et les horizons différents des conseillers municipaux, artisans, agriculteurs, professions libérales et publiques, actifs et retraités, reflètent, nous l'espérons, la diversité de la commune.

... A votre écoute

Il nous arrive souvent d'évoquer la vie de la commune, des points /problèmes à régler avec certains administrés rencontrés dans le village. Il nous a semblé bon d'établir un temps d'écoute et de dialogue plus formel : chaque trimestre adjoints et maire tiendront une permanence à la mairie. N'hésitez pas à nous retrouver pour échanger lors de ces moments. **La première permanence se tiendra le samedi 31 octobre de 10h à 12 h.**

Du côté du site internet

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur la commune, les liens vers la Communauté de commune et les communes voisines sur le site internet de la mairie de Varennes à l'adresse suivante : <https://www.mairie-varennes-89.com>



Le point sur la Communauté de commune 3CVT

Avec l'élection des nouveaux élus dans l'ensemble des communes, un nouveau conseil communautaire a été installé en juillet. La répartition des commissions a changé : voici leur nouvelle organisation :

- ✓ Finances
- ✓ Economie, aménagement et équipement du territoire
- ✓ Efficience des ressources, Mutualisations et groupements d'achats
- ✓ Mobilité, transports alternatifs, voies douces, politique du logement et du cadre de vie
- ✓ Tourisme et communication
- ✓ Enfance : petite enfance, périscolaire, extrascolaire et école de musique et de danse
- ✓ Santé, action sociale et équipements culturels et sportifs d'intérêts communautaires
- ✓ Services techniques Travaux
- ✓ Assainissement, étude transfert de la compétence eau potable
- ✓ Environnement, gestion des déchets, énergies nouvelles

Pour plus d'information nous vous invitons à consulter le site de la 3CVT à l'adresse suivante : <https://www.3cvt.fr>

De nouveaux horaires d'ouvertures pour l'accueil de la mairie

La pandémie nous a conduit à organiser une partie du temps de travail de notre secrétaire en télétravail et du coup à réfléchir aux horaires d'ouvertures de la mairie. Désormais la journée de mercredi sera assurée par notre secrétaire en télétravail. Pour maintenir l'amplitude d'ouverture et compte tenu que l'accueil était limité à l'après midi nous avons choisi d'ouvrir un matin.

Voici donc les nouveaux horaires d'accueil :

- ✓ Lundi de 9h30 à 12h et de 13h à 18 h30
- ✓ Vendredi : de 10h à 12h et de 13h à 17h30

Taxe d'aménagement

L'achèvement du lotissement est l'occasion pour nous de rappeler quelques informations concernant la taxe d'aménagement. Le taux fixé par la commune est de 2%. Le taux Conseil Départemental s'élève à 1.30 % et la taxe archéologique : 0.40 %

Le forfait de la taxe est de 759 € pour 2020. Un abattement de 50 % est appliqué pour les 100 premiers mètres carrés.

Exemple de calcul pour le taux de la commune pour la construction d'une maison d'habitation de 120 m² :
 $759 \text{ €} \times 100 \text{ m}^2 \times 2\% = 759 \text{ €}$

$759 \text{ €} \times 20 \text{ m}^2 \times 2\% = 303.60 \text{ €}$
soit 1 062.60 € perçus par la commune de Varennes.

Retrouvez toutes les infos sur le site : www.taxe-aménagement.com/yonne

Le point sur les travaux

Les années d'élection municipale avec leurs changements d'équipe, ne sont pas propices aux grands travaux. Si l'on ajoute une pandémie comme nous en connaissons actuellement avec le COVID, il est certain que l'année 2020 a été une année calme. Les travaux du lotissement se sont achevés au mois de mars par le raccordement des drains. En septembre les potelets ont été implantés pour sécuriser la voie douce qui relie la nouvelle rue du lotissement, baptisée rue des Hauts chemins et l'allée du cimetière, et interdire l'accès aux véhicules motorisés. Les terrains viabilisés n'attendent plus que de nouveaux résidents.

Au printemps, l'entreprise Marshall Olivier a réalisé la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite pour le terrain multisport pour un montant de 4952 € HT. Cette opération a été subventionnée à 40% par la DETR c'est-à-dire l'Etat.

Des travaux en cours...

Prévue l'année dernière, plusieurs fois reporté, la réfection de la toiture des logements communaux rue du Chapiteau sera réalisée cet automne. Compte tenu des chutes de tuiles ce chantier devenait urgent. Le montant de l'opération s'élève à 43 478.50 € HT, soit 52 174.20 € TTC, subventionné au titre du Village de l'Yonne pour la réfection de la toiture soit 8 879 €

Les travaux à venir

Le stationnement rue de la Fontaine étant source de difficulté de circulation, l'équipe du Conseil municipal a commencé à réfléchir sur ce dossier.

La réfection des trottoirs se poursuit comme chaque année : cette année priorité a été donnée aux trottoirs devant l'entreprise VME. L'entreprise GCTP est chargée des travaux qui s'élèvent à 7 605 €

Les travaux du lotissement sont terminés. Afin de sécuriser le carrefour entre la rue Haute, la rue à Denis et la nouvelle rue des Hauts chemins, une signalisation stop sera réalisée pour les véhicules venant du lotissement, en bas de la rue des Hauts chemins. Un cédez le passage complètera le dispositif pour les véhicules venant de la rue Haute et avant de s'engager sur le carrefour en direction de l'école. Enfin des panneaux de nom de rue seront implantés pour mieux signaler la rue Haute, la rue des Hauts chemins ainsi que le chemin des Gringuelets (chemin dans le prolongement de la rue du Puits Cageot et rue Haute)

Quelques soucis à l'espace tri

Vous êtes nombreux à l'avoir constaté : cet été le point d'apport volontaire s'est retrouvé à plusieurs reprises submergé d'emballages plastiques et cartons. En cause la fréquence de ramassage très aléatoire du prestataire missionné par la 3CVT, à savoir la COVED. Nous avons sollicité une réaction de la communauté de commune très tôt et à plusieurs reprises, dès le mois de mai et au cours de l'été. Elle a tardé à venir. Le problème était le suivant : le crochet de la benne, endommagé avait été changé et n'était pas compatible avec tous les camions de l'entreprise de collecte. Tout devrait rentrer dans l'ordre. Nous appelons cependant à un peu de bon sens : même si nous comprenons le désagrément, il faut d'éviter de déposer le résultat de votre tri à côté de la benne si elle est pleine.

Nous constatons par ailleurs une recrudescence de dépôts d'ordure sauvages : cartons ; déchets divers, parfois dangereux : produits phytosanitaires, batteries !!! Visiblement certains de nos concitoyens n'ont pas une notion bien claire du respect de l'espace public et des autres. **Le Conseil municipal a donc décidé, et après délibération, mandaté le Maire pour prendre un arrêté qui rendra possible la verbalisation de tels actes inciviques. Il en coûtera 200 € aux contrevenants.** Rappelons que nous disposons d'une déchetterie à Maligny soit moins de 5 km, qui recycle l'ensemble de ces produits. Prendre sa voiture et y déposer ses déchets ne semble pas un effort insurmontable !

Rappelons enfin que très prochainement, chaque foyer sera équipé d'une benne jaune où vous pourrez déposer emballages et papier. Ne restera à l'espace tri que la benne pour les verres. Prévue pour août 2020, retardée par le Covid, reportée à janvier 2021, la distribution de ces bennes devrait finalement se faire à la fin de l'année (novembre décembre).



La rentrée scolaire

Une fin d'année pas comme les autres : avec la reprise de l'école après le confinement, la classe avait été reconfigurée pour accueillir les enfants dans le respect des normes sanitaires préconisées par le ministère de l'éducation nationale. Le midi les enfants présents ont pu bénéficier d'un portage de repas depuis la cantine scolaire : tous les midis la classe s'est muée en restaurant scolaire.

Le RPI compte 154 élèves cette année. Force est de constater que la baisse des effectifs se poursuit. Malgré les contraintes allégées la rentrée s'est bien déroulée. La classe de Varennes accueille 20 élèves : 6 CE2 et 14 CM1. L'entreprise VME est intervenue pour poser un dispositif d'aération sur les fenêtres afin de répondre au mieux aux exigences sanitaires et bien être de l'enseignant.

Compte tenu de la situation sanitaire, le spectacle de Noël de l'école de Varennes n'aura pas lieu. Espérons que les conditions permettront le déroulement du traditionnel voyage de fin d'année.



La consommation d'électricité

Décidé lors du mandat précédent, réalisé en 2017, le remplacement de l'éclairage public par des led, avait pour but de diminuer les dépenses d'éclairages publics. Les études du SDEY (syndicat d'électrification de l'Yonne) prévoyaient une réduction de près de 50% de la consommation et un amortissement de l'investissement dans une marge de 6 à 8 ans.

Outre une amélioration très nette de la qualité d'éclairage, la réduction des dépenses est effectivement celle attendue. Voici sur les trois postes d'alimentation de Varennes, le chiffrage de l'évolution de la consommation et des dépenses.



		2016	2017	2018	2019
EP Grde rue / rue de Breuil)	COUT	802,85 €	794,60 €	444,08 €	457,57 €
	CONSO	5 354	5 100	1 781	1 819
EP Ecole	COUT	1 782,25 €	1 814,46 €	1 113,73 €	1 354,72 €
	CONSO	9 386	9 364	2 630	4 475
EP Berdoche	COUT	647,41 €	697,85 €	344,90 €	420,05 €
	CONSO	3 993	4 287	1 000	1 580



US Varennes

Après plus de 6 mois d'interruption à cause du contexte sanitaire, les enfants avaient tous le sourire début septembre pour la reprise. Toutes les catégories étaient de la partie des U6 aux U13, d'ailleurs quelques petits nouveaux ont chaussé les crampons.

Nous avons aussi une équipe de jeunes dans toutes les catégories jusqu'en U18.

Pour les accueillir, les précautions sanitaires ont été mises en place notamment au niveau des vestiaires, les enfants y vont à tour de rôle, avec gel à l'entrée, sur le terrain pas de masque, mais la prudence est de rigueur, on s'adapte et on reste prudent.



C'est le mot d'ordre, les parents doivent être rassurés. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à la fin de l'année. Pour les plus grands, ils sont déjà tous au rendez-vous depuis fin juillet. Trois équipes évoluent au niveau départemental, et l'une d'entre elles s'est qualifiée pour le quatrième tour de coupe de France.

Du côté des séniors les gestes barrières sont aussi de rigueur avec port du masque obligatoire dans l'enceinte du stade.

Nos manifestations prévues ont été annulées, donc les finances s'en ressentent. Des idées germent au sein du club afin de renflouer la trésorerie, en espérant que la pandémie ne nous oblige pas d'interrompre la saison.

Le Président Gilbert Cunéaz

Ecole de Varennes

Cette année, l'école accueille une classe de CE2/CM1. Elle compte 20 élèves : 14 CM1 et 6 CE2.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h.

L'accueil et la sortie se font à l'arrière de l'école.

Activités

Voici les activités qui seront menées cette année :

Fête de Noël : Elle ne pourra malheureusement pas avoir lieu cette année vu les conditions sanitaires. Une tombola sera peut-être organisée

Carnaval : le 26 février au matin. Les élèves déguisés parcourront les rues du village pour offrir des crêpes aux habitants tout en respectant les gestes barrières.

Kermesse : le 6 juin à Varennes.

Méchoui : Le 25 juin à Méré.

Voyage scolaire

Il aura lieu cette année en Normandie, du 14 au 17 juin 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

Appel aux dons

Si des personnes ou une entreprise souhaitent faire un don à la coopérative scolaire, sachez que ce don peut-être déductible fiscalement (à 66% pour les particuliers et à 60% pour les entreprises) si vous n'avez pas d'enfant scolarisé à l'école. Je vous ferai parvenir un reçu fiscal.

Prenez soin de vous et de vos proches et prenons soin les uns, les autres.

Arnaud Dubois



La parole est aux associations

Le Comité des fêtes



Nous vivons une période particulière et inédite. Nous avons tous dû s'adapter, trouver de nouveaux gestes pour se saluer, trouver comment se retrouver sans se mettre en danger.

Le comité des fêtes a voulu vous offrir la possibilité de recommencer à faire des choses ensemble.

La rando réalisée en juin nous a fait comprendre combien il était temps ! Vous nous l'avez exprimé, vous avez répondu présent tout en s'adaptant aux mesures sanitaires. Merci pour votre confiance.

Nous avons réfléchi comment poursuivre, trouvé du soutien avec la municipalité et des solutions ensemble.

L'apéro concert de fin août a séduit bon nombre d'entre vous venu de prêt et de loin y participer. Il faisait frais mais la chaleur du groupe Out off the Wood a réchauffé les chœurs... et les cœurs. Qu'il était bon de se retrouver !

Et puis en cette rentrée nous avons accueilli une très belle artiste internationale. Christelle Loury, artiste chanteuse icaunaise qui, quelques jours avant sa venue à Varennes, participait à un concours de chant à Yalta en Russie qu'elle a remporté devant plus de 42 000 spectateurs ! Christelle est venue rendre un hommage à Paris et ses plus belles chansons devant un public conquis.

Ce concert donné en toute intimité, comparé à son précédent, a soulevé dans la salle un élan à fredonner les refrains immortels de la chanson française.

Ce fut un honneur pour le comité d'accueillir cette artiste généreuse, son pianiste talentueux et son technicien de mari. Une très belle rencontre partagée avec vous.



Nous vous attendons nombreux sur nos chemins le 11 octobre prochain pour la rando d'automne.

Nous espérons pouvoir organiser la foire aux jouets en novembre mais nous évoluons pas à pas. Pour rappel nous avons à votre disposition en location de la vaisselle, des stands, des plateaux / tables et bancs, des jeux géants... N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

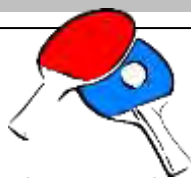
Plus d'infos sur la page Facebook du comité ou sur notre site. N'hésitez pas à nous suivre.

Au plaisir de vous divertir,

Gaëlle Bogureau Présidente du comité des fêtes.

La parole est aux associations

Varenes Tennis de table



Les entrainements ont repris le mercredi de 18h15 à 19h30 pour les enfants de 8 à 14 ans et à partir de 20h30 pour les adultes. Nous sommes ravis de constater que l'effectif n'a pas diminué. Il s'est d'ailleurs enrichi d'un petit nouveau.

L'effectif senior lui, va être modifié pour des raisons de blessures, maladies, mutations etc. Ce sont les aléas du sport, Mais cela nous amène à inscrire seulement 4 équipes en championnat.

Cette saison sera particulière parce que bouleversée par les règles, les protocoles sanitaires. Malgré tout le sport reprend ses droits et nous partons plus motivés que jamais pour faire briller nos couleurs. Deux équipes montent en division supérieure, dont notre équipe première qui évoluera en excellence, plus haut niveau de notre championnat.

Bonne rentrée à tous et à toutes.

Francis PARENT, Président de Varenes tennis de table

Une page d'histoire : Varenes ravagé par un incendie en 1846

Parti de flammèches du four d'une maison en bas du village, le feu se propagea rapidement aux maisons voisines. A cette époque les bâtisses étaient majoritairement couvertes de chaumes. Le désastre fut énorme : 70 maisons brûlées, pour un montant estimé à l'époque à 150 000 francs. C'est la moitié du village parti en fumée puisqu'il était dénombré 144 foyers à Varenes en 1836. C'est pourquoi en cette moitié du 19e siècle, il fût interdit de couvrir les nouvelles maisons en chaume à cause du risque incendie. Vu le désastre causé, il importait que de prompts secours soient sollicités dans l'intérêt des victimes et soient équitablement répartis. Considérant que la plupart des notabilités de la commune sont au nombre des incendiés, la commission de secours sera composée de membres de Ligny principalement. Dont juge de paix, maire, curé doyen, ancien notaire, greffier de justice de paix, huissier et le percepteur, et pour Varenes ce sera le curé et Loiseau, l'adjoint au maire,

Ce feu énorme était vu de très loin, même de Tonnerre. Les pompiers de cette ville sont venus à bride abattue en direction de l'incendie et arrivant à Varenes leur cheval s'effondre de fatigue à la fosse de Breuil (mémoire d'Olivier Barbier). Suite à cette catastrophe, la commune décida le 4 février 1855 de l'acquisition d'une pompe à incendie, mais suite à la non performance de celle-ci, le premier marché fût refusé. Ce ne sera qu'en 1858 que sera acquise la bonne pompe pour 1 400frs. Celle-ci sera financée grâce à l'abandon généreux de 73 propriétaires et habitants de Varenes, faisant abandon de leur droit de chasse au profit de la commune. Cette chasse était louée par bail de 6 ans à des notables des environs : Notaire, huissier, docteur... A savoir que tous les propriétaires n'y ont pas souscrits, Il est créé en même temps un corps de sapeurs-pompiers au village avec accessoires et habillement (petite tenue), officiellement en 1859. Suite à cet incendie et afin de mieux harmoniser la reconstruction du village, il est décidé le 13 février 1859 de la confection d'un plan d'alignement des rues de la commune, qui sera approuvé par le conseil municipal le 26 mai 1861. Précisons à ce sujet que Chéu doit ses larges rues suite à l'incendie du village du 30 juillet 1829.



AD082 3P 5813_03
 * : 3 P 5813/3 Section A développement du village (1:1250). 1833
 tion A développement du village (1:1250).
 méro de vue : 1 / 1



Des incendies avaient déjà eu lieu à Varennes par le passé : En 1771, dans la nuit du 13 au 14 aout le feu a pris à la maison de Joseph Veuillotte, voisin du cimetière à midi, et toute la rue du Chapiteau a été brulée en moins de trois quarts d'heure. Plusieurs bestiaux ont péri, mais heureusement aucune personne. (Ceci n'a pu être écrit que par le curé Mr Bouteille, dans l'état civil du village). Le 7 brumaire an 5 (29 octobre 1797) un incendie a eu lieu dans la nuit du 6 au 7, détruisant ou endommageant 4 maisons (archives communales. aucun nom de rue n'est noté).

Voici 2 plans cadastraux du village : un de 1833 avant l'incendie et un autre plus récent, ayant à leur centre la place Saint Nicolas. On voit bien une grande différence entre la rue Royer, aujourd'hui rue à Denis et la rue Vieillard, aujourd'hui rue du Porche couvert.

Y. Pommier